La pratique de l'essai et de son évaluation dans le cadre des Olympiades internationales de philosophie (IPO)

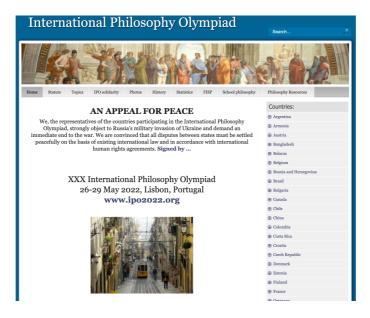
INTRODUCTION

Mon objectif est d'éclairer notre réflexion sur l'essai comme forme d'expression écrite en philosophie, en m'appuyant sur la pratique de l'essai, pratique à la fois actuelle et consensuelle dans le cadre des Olympiades internationales de philosophie (IPO).

Les Olympiades internationales de philosophie sont une manifestation philosophique internationale lancée en 1993 en Bulgarie, après la chute du mur, issue du désir d'ouverture à l'Occident des ex-pays de l'Est. L'un des aspects essentiels de cette manifestation, qui rassemble actuellement une cinquantaine de pays sous l'égide de la FISP, la Fédération Internationale des Sociétés de Philosophie, et de l'UNESCO, est la rédaction d'un essai (essays, en anglais) par chaque candidat, des élèves en lycée (« enrolled in high school », lit-on dans les statuts) et âgés au maximum de 20 ans. On lit dans les statuts : « Every student writes an essay on one of the four topics given to them. » Les statuts sont accessibles sur le site web des IPO.

Les essais sont rédigés sur ordinateur. Ils sont ensuite évalués par les professeurs de philosophie constitués en jury, et éventuellement primés. On a les médailles pour les meilleurs essais et les mentions honorables pour les bons essais. Il existe deux types de jurys : les jurys de quatre membres, pour les deux premiers rounds de l'évaluation, et un autre type jury pour le dernier round, constitué des représentants des pays ayant déjà organisé les Olympiades. À l'issue de l'évaluation, les résultats sont rendus publics et les meilleurs candidats récompensés. Les meilleurs essais sont publiés sur la page d'accueil du site web officiel des IPO (URL : http://www.philosophy-olympiad.org/, voir DIAPO 2), même si, depuis Rome en 2019, leur publication s'est arrêtée - je n'en connais pas la raison. Chaque année, une vingtaine d'essais sont

récompensés d'une médaille ou d'une mention honorable. Depuis 2018, la France a remporté une médaille de bronze et quatre mentions honorables. La lecture des essais primés est particulièrement instructive, ne serait-ce que par la diversité qu'ils présentent, tant dans leur forme que dans leur contenu.



Page d'accueil du site officiel des IPO

Commençons par décrire l'épreuve en elle-même. C'est une épreuve écrite, qui dure quatre heures. Les candidats choisissent entre l'un des quatre sujets proposés, en l'occurrence de courtes citations d'une à quatre lignes environ. Voici par exemple un sujet donné à Lisbonne en 2022 : « Mais bien que le Logos soit commun, la plupart vivent comme avec une pensée en propre¹ », une citation d'Héraclite (DIAPO 3). Ou encore, cette citation de Kant : « À proprement parler, ni la perfection ne gagne quoi que ce soit grâce à la beauté, ni la beauté grâce à la perfection² ». Chaque sujet est proposé dans les quatre langues officielles. À l'issue de l'épreuve, le jury lit des essais de trois pages, d'autres de huit. Il n'y a pas de volume imposé. Il n'y a pas de contrainte formelle, mais je reviendrai sur ce point pour montrer qu'il s'agit d'une liberté seulement apparente.

¹ La source est donnée dans le sujet : « Héraclite (VI° - V° siècle av. J-.C, fr. DK B2, Les Présocratiques, éd. J.-P. Dumont, D. Delattre et J.-L. Poirier, Paris, Gallimard, 1988, p. 146 ».

² La source est donnée dans le sujet : « Kant, Critique de la faculté de juger, §16, trad. et prés. par A. Renaut, Paris, Flammarion, 2015, p. 210. »

La forme de l'essai est consensuelle et à ma connaissance, elle n'a jamais été remise en question dans le cadre des IPO. C'est l'un des mérites de la forme de l'essai, d'être capable de produire un **consensus**. L'expérience montre en revanche que de très nombreux aspects du règlement - règlement disponible sur le site web des IPO sous la rubrique des statuts - ont fait l'objet de discussions intenses, parfois de polémiques entre les représentants des différentes délégations.

L'essai est une **forme ouverte** qui admet des écarts de présentation et de style très importants entre les copies. À titre d'exemple, certains candidats donnent un titre synthétique à chacune de leurs parties, d'autres non; certains candidats divisent leur copie en parties, d'autres en grands paragraphes, etc. Ces différences de forme sont acceptées sans difficulté. Le consensus autour de l'essai me semble découler du désir des participants d'avoir **une sorte de dénominateur commun**, qui ne donnerait pas l'avantage à telle ou telle forme nationale d'enseignement. Les participants croient sincèrement à la neutralité de l'essai comme forme d'expression philosophique.

Forme lisse, peut-être même non-forme, l'essai laisserait de côté **les particularités nationales de l'écriture philosophique**. Grâce à l'essai, chaque candidat pourrait se hausser d'un point de vue formel au niveau du logos universel, pour faire un lien avec la citation d'Héraclite... Concrètement, les Olympiades donnent lieu chaque année à une très grande diversité de productions, diversité appréciée des professeurs de philosophie – en l'occurrence un mélange d'enseignants du secondaire et d'enseignants-chercheurs, certains pays ayant confié la coordination des Olympiades à un département de philosophie.

Un enjeu important est de savoir si ces hypothèses concernant l'essai correspondent bien à la réalité, au-delà du sentiment consensuel des participants. Dans un article publié dans le *Journal of Didactics of Philosophy*, « What is an essay ? » (DIAPO 4), article accessible en ligne, j'ai remis en question la neutralité supposée de l'essai comme forme d'expression philosophique. Même si on peut se féliciter de la souplesse de l'essai comme forme d'expression écrite, et du consensus qu'il réussit indéniablement à produire, ce n'est pas du tout une forme neutre. Sous une apparence de neutralité, l'essai impose en réalité aux candidats d'avoir assimilé des exigences formelles, exigences issues de la culture universitaire anglo-saxonne. J'en donnerai

tout à l'heure une caractéristique étonnante à nos yeux, en l'occurrence l'idée selon laquelle l'argumentation vient en défense d'une **position personnelle** du candidat.

Précisions que la domination culturelle anglo-saxonne est loin de se limiter à la forme de l'essai : 95% des copies sont rédigées en anglais (à Lisbonne, seulement 6 copies sur 100 étaient rédigées dans une autre langue, 3 en allemand et 3 en français, aucune en espagnol). L'anglais est la langue de travail des IPO, ce que l'on peut comprendre. Cette année, lors de la réunion prospective, réunion qui permet aux enseignants réunis en assemblée générale de s'exprimer et de voter sur l'avenir des Olympiades, la délégation des États-Unis a même proposé d'abolir les autres langues officielles pour ne garder que l'anglais. La proposition a été, heureusement, refusée. À Lisbonne, les conférenciers étaient issus de quelques grandes universités anglo-saxonnes (A. C. Grayling et Stephen Law, DIAPO 5, tous deux enseignants à l'université d'Oxford; Susan Neiman, autre intervenante, travaille aujourd'hui à l'université de Potsdam, mais est passée par Harvard, Princeton et Yale). Fun fact: trois intervenants étaient issus de l'université de Lisbonne, mais n'apparaissaient pas dans le programme officiel initial. La culture portugaise était officiellement représentée par la seule Joana Almendoeira, chanteuse de fado...

Que désigne-t-on sous le terme d'essay dans le cadre des Olympiades? Les participants ne peuvent théoriquement pas se fier à la seule intuition qu'ils auraient de ce terme, parce que celle-ci pourrait recouvrir des idées préconçues et surtout des significations variables d'un pays à l'autre. Il faut donc s'intéresser à ce que le jury des IPO attend d'un bon essai. Les productions écrites des candidats sont tellement variables que l'on peut en conclure que toute production écrite relevant de près ou de loin de l'argumentation est susceptible de recevoir le nom d'essai, comme une sorte de coquille vide, mais sera évaluée pour ses qualités philosophiques. Or, l'évaluation des copies montre que tout ce qui se présente comme essai n'est évidemment pas accepté comme étant un bon essai. Il existe des critères formels qui permettent de départager les copies – j'évoquerai tout à l'heure les cinq principaux critères.

Ce serait toutefois une marque de naïveté que de concentrer son attention sur les seuls critères. L'essai est en réalité une forme d'expression issue d'une longue et riche tradition. Le terme d'essai apparaît sous la

plume de Michel de Montaigne au 16ème siècle, en 1580 exactement (DIAPO 6), comme essai du jugement personnel. Montaigne évalue le poids d'opinions, de thèses ou d'approches variées, dans le but de former un jugement personnel à partir d'autres jugements, principalement d'auteurs, dont l'autorité lui apparaît contingente, variable et susceptible d'évaluations contraires, d'où sa réputation de philosophe sceptique. La forme de l'essai du jugement implique que le jugement personnel soit en activité et se trouve en situation d'arbitre. Les réflexions proposées par l'auteur des *Essais* n'ont pas la valeur d'un exposé de connaissances, mais d'un exercice du jugement à partir d'un matériau. Chaque ligne des *Essais* de Montaigne contient une référence à un auteur. Il s'agit, je crois, d'une ambiguïté fondatrice : l'essai est un exercice du jugement personnel qui mobilise des connaissances. Je garde ce projet d'intervention sur l'essai chez Montaigne pour une occasion ultérieure.

Dans l'immédiat, nous pouvons tirer de Montaigne un enseignement qui constitue en quelque sorte l'ADN de l'essai, à savoir l'exercice d'une subjectivité pensante, par contraste avec un simple exposé de connaissances. Aux IPO, précisons que la tradition philosophique qui sous-tend la forme de l'essai n'est pas du tout connue, ni même mentionnée. L'essai est une sorte de bon sauvage de l'écriture philosophique, qui permettait aux candidats d'un monde entier de s'exprimer indépendamment de toute règle préétablie. En d'autres termes, il faudrait se placer sous la bannière de l'essai pour pouvoir philosopher sans entrave. Pas de découpage imposé, pas d'étape attendue, pas de guidage a priori, pas de référence obligée... Les candidats auraient toute latitude pour déterminer eux-mêmes leur démarche, comme le souligne le guide pour la rédaction de l'essai proposé sur le site des Olympiades, « IPO Essay Guide³ », désormais IPO Guide (DIAPO 7). Il s'agit bien sûr d'un mythe. Rédigé collectivement par les professeurs participants et coordonné par Franck Murphy, chef de la délégation des États-Unis, l'IPO Guide est rempli de conseils, de consignes et de normes plus ou moins explicites.

Selon la définition de l'essai que l'on trouve dans IPO Guide, « un essai philosophique se présente comme un dispositif exploratoire, quelque chose qui part d'une question et vous achemine vers une réponse⁴»

 $^{^3}$ « How To Write a Philosophy Essay. A Guide for IPO Contestants », désormais « IPO Guide »

⁴ En anglais: « A philosophical essay should be an exploratory device, something that starts with a question and takes you on a path towards an answer ».

(DIAPO 7). Cette définition est empruntée au site web d'une université canadienne, précise l'IPO Guide, l'université de Guelph, spécialisée dans les études vétérinaires. On comprend pourquoi l'essai est une forme ouverte : l'essai vaut pour les études supérieures en général dans le monde anglo-saxon. Ce serait au fond l'équivalent de ce que nous appelons un « mémoire ». On peut s'attendre à ce qu'une telle généralité soit une source de difficultés et d'ambiguïtés, ce que je confirmerai dans un instant. La définition de l'essai apparaît normative (« should be »), mais reste ouverte. Il doit y avoir un point de départ (« starts with a question »), mais pas nécessairement de point d'arrivée (« towards an answer »), comme si l'on se plaçait avec l'essai dans la droite ligne des dialogues aporétiques de Platon. Le point de départ est une question, ce qui implique que le candidat formule lui-même la question, chaque sujet donné aux IPO se présentant sous la forme d'une courte citation d'auteur. Ce point pose problème : les consignes et les conseils sont relatifs à l'essai conçu comme argumentation, mais laissent de côté ce qui relève de l'interprétation de la citation proposée. On ne dit rien non plus de la formulation de la question, alors que cette dernière fait partie de la définition même de l'essai.

Je m'attarde encore un peu sur la définition proposée: l'essai est un « dispositif exploratoire ». J'ai dû chercher une image sur Google Images pour savoir ce que cela pourrait bien être, et je suis tombé sur un véhicule-sonde de la Nasa (DIAPO 8). Cette image est chargée d'un grand nombre de présupposés qui relèvent de la civilisation dans son ensemble: l'essai doit rendre manifeste la curiosité du candidat, son désir de conquête intellectuelle. Comme « dispositif », l'essai relève d'une pensée technicienne dont le génie consiste à inventer des machines en vue d'assurer le succès d'une exploration. Le modèle est implicitement celui de la conquête de l'espace, peut-être encore, diraient les mauvaises langues, celui de la colonisation de terres inexplorés... Il s'agit d'une définition imagée, dont les présupposés culturels sont nombreux. Un aspect positif, c'est que cette définition n'en est pas vraiment une: on comprend ici que rien n'est figé dans la définition de l'essai. Nous pouvons poursuivre ce travail de définition de l'essai sur la base de la pratique, de la discussion ou des retours d'expérience. Dans l'article précité du Journal of Didactics of Philosophy, j'ai voulu contribuer à ce travail en montrant que l'absence de forme imposée recouvre en réalité la présence de normes sous-jacentes. Et c'est parce que les normes de l'essai philosophique ne sont pas assez explicites qu'elles peuvent donnent lieu des hésitations et à des divergences dans son évaluation.

Quels sont alors les principaux attendus d'un bon essai aux IPO ? Quand on est habitué à la forme de la dissertation telle que nous la pratiquons en France, l'attendu le plus frappant - d'autant plus frappant qu'il semble aller de soi -, c'est l'expression d'une prise de position personnelle. D'emblée, précise l'IPO Guide, « si vous êtes d'accord avec l'énoncé, votre réaction peut prendre la forme d'une argumentation en soutien à la thèse ; si vous n'êtes pas d'accord, vous pouvez proposer une argumentation qui s'oppose à l'énoncé du sujet ou le critique. » On présuppose non seulement que le candidat sera d'accord ou pas d'accord avec la pensée de l'auteur, mais aussi et surtout que c'est le point de départ de l'argumentation déployée dans l'essai, qui doit venir en défense d'une position personnelle initiale, sorte d'opinion subjective que les professeurs de philosophie, en France, ont pour habitude de reléguer au rang des bibelots non philosophiques. Il est étrange de constater que ce que nous proscrivons en France est, à l'inverse, un attendu implicite de l'essai issu de la culture universitaire anglo-saxonne! Je conseille aux candidats français de concevoir leur argumentation comme la justification progressive d'une prise de position personnelle. C'est ce que fait par exemple Ksenia Korotenko, candidate russe médaille d'or à Rome en 2019, sur la question de savoir s'il vaut mieux subir l'injustice plutôt que de la commettre : « Je soutiendrai dans mon argumentation que le choix que Socrate est un choix éthiquement correct au vu des prémisses⁵. » Précisons, mais cela n'a rien à voir avec le sujet, que la Russie et la Biélorussie ont été exclues de la compétition en 2022.

Venons-en à présent aux critères d'évaluation. Le jury évalue les essais en fonction de **cinq critères** qui sont explicitement énoncés dans le règlement officiel, et qui font donc partie des statuts. Ces critères, accessibles sur le site web, sont potentiellement connus de tous⁶:

- 1. « la pertinence par rapport au sujet »
- 2. « la compréhension philosophique du sujet »
- 3. « le pouvoir de persuasion de l'argumentation »

⁵ Ksenia Korotenko: "I will proceed to argue that the choice that Socrates makes between committing evil deeds and suffering under them is the ethically right one in view or the premises."

⁶ En anglais: « The criteria of evaluation are: relevance to the topic, philosophical understanding of the topic, persuasive power of argumentation, coherence, and originality. »

- 4. « la cohérence »
- 5. « l'originalité »

Il y a eu de nombreuses discussions, au sein des jurys et en assemblée générale, concernant les cinq critères d'évaluation. Il existe d'autres documents concernant l'évaluation, notamment l'IPO Guide déjà cité, et le synopsis rédigé par Floris Velema, chef de la délégation néerlandaise. Ce compendium (DIAPO 9), que les membres du jury ont reçu à Rome en 2019, expose les cinq critères d'évaluation de manière concise et synthétique. Il s'agit d'un tableau précieux pour les membres du jury, particulièrement pour les nouveaux-venus :

Essay number: Name of reviewer:



			Ступрии		
	0	0,5	1	1,5	2
Relevance to the topic	The essay has no relevance at all to the chosen theme.	The essay has some relevance to the chosen theme.	The essay has sufficient relevance to the chosen theme.	The essay has more than sufficient relevance to the chosen theme.	The essay is fully in line with the chosen theme.
Philosophical understanding of the topic	The essay shows no philosophical understanding.	The essay contains some philosophical references without any clear understanding of the topic.	The essay contains some philosophical references and sufficient understanding of the topic.	The essay shows a philosophical understanding of thinkers, concepts, theory, etc., but is at times inconsistent or incomplete.	The essay shows insight and competence, as well as a clear understanding of thinkers, concepts, theory, etc.
Persuasive power of argumentation	The essay lacks argumentative force, analysis and persuasiveness.	The essay contains some analysis, but has limited argumentative force and persuasiveness.	The essay contains some analysis, has argumentative force and is to some degree persuasive, but not always consistent.	The essay contains good philosophical analysis and has argumentative force, but is not entirely convincing.	The essay contains good philosophical analysis, has argumentative force and has the power to convince.
Coherence	The essay lacks structure.	The essay has limited structure.	The essay has sufficient structure, but is hard to read.	The essay has a clear structure, including subheadings, summaries, etc.	The essay offers clear reading, is accessible, well-structured and arranged with good care.
Originality	The essay voices no original viewpoint.	The essay attempts, but fails to present an original viewpoint.	The essay shows signs of originality, but does not present itself as such.	The essay shows more than sufficient character, color and personality.	The essay shows character, is colorful and expresses personality.

En apparence, les critères sont clairs. Prenons le premier, celui de **la pertinence** (« *relevance to the topic* ») : ce critère implique que le candidat ait bien compris la citation. Sur cette base, le candidat doit dégager une thèse et développer une argumentation en défense de la thèse. Aussitôt, ce premier critère cesse d'être clair : sous le terme de pertinence, désigne-t-on **l'analyse de la citation**, dont la pertinence ferait alors office de pierre de touche pour l'essai dans son ensemble, ou bien **le développement d'une argumentation à partir d'une thèse**, que le candidat aurait lui-même extraite de la citation ? On lit en effet : « L'essai est parfaitement en

accord avec le thème choisi⁷ ». On ne sait pas si le candidat doit proposer en priorité une analyse approfondie du sujet-citation-thème choisi, ou bien discuter d'une thèse, voire d'un « thème » qui aura été tiré de la citation, ce qui n'est pas du tout la même chose. Les évaluations du jury trouvent là une première source d'hésitations et de divergences – il y en a d'autres. Cette ambiguïté est également présente dans l'introduction à l'IPO Guide : « Quel que soit le type de réponse que vous choisissez, vous devez démontrer que vous comprenez parfaitement l'énoncé du sujet. À partir de là, vous pouvez décrire votre position en profondeur⁸. »

On ne sait donc pas vraiment quelle place il faut accorder à **l'analyse préalable** de la citation. Faut-il s'y plonger rapidement, comme dans un bain froid, aurait dit Nietzsche, ou bien approfondir l'analyse tout au long du devoir ? On pourra au moins créditer l'essai de laisser ouvertes ces deux possibilités. Et pour le jury, comment évaluer la pertinence d'une lecture de la citation ? Faut-il se référer au travail d'analyse effectif de la citation, ou bien se demander si la thèse qui en est extraite est pertinente ? Personnellement, j'ai tendance à valoriser les essais qui s'intéressent de manière approfondie à la citation. Un essai consacré entièrement à l'interprétation de la citation de Donna Haraway (Rome, 2019, Victor Mršić, DIAPO 10) a été récompensé d'une médaille d'or. Inversement, un essai consacré à la discussion d'une thèse extraite rapidement d'une citation d'Aristote (Bar, 2018, Amanda Häkkinen), en l'occurrence la thèse empiriste selon laquelle toutes nos connaissances seraient issues de nos perceptions, a également été récompensé d'une médaille d'or.

Lors de l'évaluation des essais, le jury des IPO ne sait donc pas exactement si l'essai est d'abord une manière de comprendre, d'interpréter et de discuter la pensée d'un auteur, ou bien la discussion d'une thèse formulée par le candidat à partir de la citation. La citation proposée aux IPO comme sujet est-elle seulement un prétexte, le véritable point de départ de l'essai étant la question formulée par le candidat, comme le laisse entendre la définition de l'essai dans l'IPO Guide (« starts with a question⁹ ») ? À Rome, en 2019, dans le jury dont je faisais partie, un candidat a repéré une question de cours qui lui était familière dans la citation de

 $^{^{7}}$ En anglais : « The essay is fully in line with the chosen theme. »

⁸ En anglais: "No matter what type of response you choose, you want to demonstrate that you understand the topic statement thoroughly. From there, you can proceed to describe your position in depth."

⁹ IPO Guide, p. 2

Donna Haraway¹⁰, puis restitué un cours argumenté. Les membres de mon jury ont mis une note sévère à cet essai, et je m'inclus dans le lot, parce que cet exposé relevait à mon avis du simple exposé de connaissances. Toutefois, un membre du jury a trouvé cet exposé admirable du point de vue de la culture philosophique dont il faisait état sur la question posée, ce qui était vrai, et il n'a pas vraiment compris pourquoi cet exposé méritait à nos yeux une mauvaise note. Si l'on considère que l'essai est la discussion d'une thèse issue de la citation proposée, pourquoi cet essai ne recevrait-il pas une excellente note ? La pratique du jury montre ainsi qu'on ne peut pas négliger l'analyse de la citation proposée.

Chaque année, nous constatons aux IPO que les essais sont très différents les uns des autres - magnifiques échantillons de l'extrême diversité de la pensée humaine et des traditions nationales ou locales d'enseignement. Mais nous pouvons également nous en inquiéter un peu : l'amplitude entre les essais est si grande qu'il semble presque vain de vouloir les comparer entre eux. C'est une remarque que j'ai entendue et formulée plusieurs fois dans le cadre des IPO. Lorsque la thèse défendue entretient un rapport assez lointain avec la citation mais qu'elle est bien argumentée, l'essai qui en découle sera-t-il meilleur qu'un autre essai qui se préoccuperait d'abord de bien interpréter la citation, de montrer que plusieurs interprétations sont possibles, de chercher à établir leur force respective et de déterminer celle que l'on doit raisonnablement privilégier ? J'aurais tendance à accorder une meilleure note à cette manière de procéder, mais l'IPO Guide cautionne plutôt l'interprétation de l'essai comme argumentation proposée « en défense d'une thèse¹¹ », thèse formulée par le candidat à partir de la citation.

L'essai n'a en théorie **pas de forme prédéterminée**. La raison en serait-elle que le candidat détermine luimême la forme de l'essai ? C'est ce que suggère l'IPO Guide : « L'étape suivante consiste à choisir une structure claire pour votre essai¹². » Tout se passe comme si la forme de l'essai, qui n'en a pas a priori, relevait d'une décision du candidat. Ce conseil n'est pas réaliste. Un candidat astreint à rédiger un essai en quatre heures n'est pas en mesure, pour ainsi dire, de réinventer la roue. Dans les faits, certains candidats

¹⁰ Rome, IPO 2019, topic IV: « All readings are also mis-readings, re-readings, partial readings, imposed readings, and imagined readings of a text that is originally and finally never simply there. Just as the world is originally fallen apart, the text is always already enmeshed in contending practices and hopes. » Donna J. Haraway, Simians, Cyborgs, and Women: The Reinvention of Nature. New York (NY), Routledge, 1991, p. 123-124. (DIAPO 10)

¹¹ IPO Guide, Guide, step 4: « In its essence, a philosophical essay is a well-reasoned defense of a thesis. »

^{12 «} The next step is to decide on a clear structure for your essay ».

ont appris à maîtriser la forme de l'essai, notamment dans les écoles bilingues d'où sont issus chaque année de nombreux candidats aux IPO. L'idée que la forme de l'essai pourrait être inventée, décidée ou choisie par le candidat me semble relever d'un mythe, celui d'une origine absolue de la pensée. En réalité, **les élèves** doivent avoir appris à rédiger un essai pour être capables de rédiger un *bon* essai.

On ne peut pas laisser croire aux candidats que l'essai serait une forme entièrement libre, qui n'aurait pas besoin d'être apprise. Seuls les plus naïfs parmi les candidats et leurs enseignants peuvent le croire. L'essai comme forme d'expression philosophique est une forme d'expression complexe, codifiée par les attentes d'un jury, et qui implique un long travail d'appropriation. L'expérience m'incite à penser que la maîtrise de la forme de l'essai n'est pas moins difficile que celle de la dissertation ou de l'explication de texte. Il existe par conséquent des inégalités énormes entre les candidats, certains ayant été formés de longue date à la pratique de l'essai, d'autres découvrant cette forme d'expression à l'occasion des IPO.

Il est assez vain de rêver de l'essai comme d'une forme neutre d'expression littéraire et philosophique, parce que ce genre de rêverie ne sert qu'à masquer des normes explicites ou implicites. Il faut en revanche s'interroger sur ce qu'est un bon essai, rendre les normes aussi explicites que possible et former les candidats selon une méthodologie adéquate. De ce point de vue, la leçon des IPO pourrait être la suivante : la présentation de l'essai comme forme neutre, voire comme non-forme, n'est pas du tout une chance pour les candidats, mais un obstacle à leur réussite, dans la mesure où cette croyance peut les dissuader de se préparer efficacement à la rédaction d'un bon essai. Il en va de même pour le jury, dont les évaluations risquent de reposer sur des critères variables, fonction des différentes traditions nationales - ou empruntés à d'autres types d'épreuve, si l'on envisage la spécialité HLP, en l'occurrence les épreuves de tronc commun. Je voudrais signaler enfin, sur la base de l'expérience des IPO, que la pratique de la discussion entre membres du jury est un moment très précieux de l'évaluation. Les jurys des 1er et 2ème rounds sont constitués de quatre enseignants, qui évaluent plusieurs essais (DIAPO 11). Chaque membre du jury reste souverain, au sens où les autres membres du jury ne peuvent pas le forcer à modifier la note proposée. Toutefois, la discussion permet de confronter les points de vue et d'examiner de manière plus approfondie le ou les essais qui donnerai(en)t lieu à d'importantes divergences d'appréciation. Les discussions servent

également d'initiation, pour les nouveaux-venus, à l'évaluation aux IPO, les critères n'étant pas nécessairement connus de tous. Le **temps de discussion** me semble plus important que les critères formels ou que les outils mathématiques, qui permettent après coup de visualiser les résultats d'ensemble et par exemple de décider collectivement à partir de quel seuil on décide d'accorder des mentions honorables. Les discussions en petit comité constituent sans doute le moment philosophique le plus riche des Olympiades.



séance d'évaluation (Lisbonne, CDI du lycée Maria Amália Vaz de Carvalho, 2022)

CONCLUSION

Actuellement, dans le cadre des IPO, je résumerais les difficultés liées à la forme de l'essai en ces termes : l'essai est un exercice particulièrement normé, alors même qu'il se présente sous l'apparence d'une forme neutre et ouverte ; loin d'être claires, comme on peut le croire au premier abord, ces normes ne sont pas toutes explicites et donnent lieu à des ambiguïtés qui peuvent se traduire par hésitations légitimes chez les candidats, et à des divergences d'appréciations importantes entres membres du jury. Certes, on peut objecter à ces critiques que l'essai reste une **forme ouverte**, ce qui explique en grande partie le **consensus** dont elle fait l'objet dans le cadre des IPO.

Il me paraîtrait assez vain de vouloir fixer une fois pour toutes la méthode de rédaction et d'évaluation des essais, dans une liste de critères précis ou de conseils percutants, mais cela ne veut pas dire qu'il faudrait renoncer à un travail de réflexion méthodologique sur l'essai. Y renoncer, cela reviendrait à se vouer à l'arbitraire des appréciations des uns et des autres et au poids des différentes traditions d'enseignement nationales. La recommandation que je voudrais faire à l'issue de ces réflexions sur l'expérience des IPO, c'est que la pratique de l'essai doit être accompagnée d'une réflexion sur les attendus d'un bon essai. La réflexion a sa place *avant* l'épreuve, sous la forme de cours, de consignes, d'exercices proposés aux élèves, mais aussi *après* l'épreuve, lors de temps d'échange et de délibération entre les membres du jury.